

## Le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 7 octobre 2024

### Étaient présents :

Mme Emilie DUPREY, Maire – M. Gilbert ARRIVÉ, Mme Jocelyne GUIBERT, M. Patrick PERDRIAU, Mme Sonia LAUTRU, M. Pascal CAILLÉ, Mme Christelle SOURISSE, les adjoints – Mme Bernadette MARTINEAU, conseillère déléguée – Mme Jacqueline BLAIN, Mme Judith MONTAUBAN, M. Julien GUILLON, M. Jean-Louis AMIAUD, Mme Isabelle LACREUSE, M. Antoine SANTOS, Mme Marie-José MORICE BOU SALA, M. Pascal BROCHARD, M. Cyril DROUIN, Mme Christelle BRILLAUD, M. Pascal BINET, les conseillers municipaux.

**Absents excusés :** Mme Patricia VERGNAUD qui donne pouvoir à Mme Sonia LAUTRU.

### Construction de la médiathèque – Attribution des marchés de travaux



Dans le cadre du projet de la construction d'une médiathèque, une consultation des entreprises a été réalisée du 3 au 26 juillet 2024. Suite à cela, le cabinet Blanchard-Tetaud-Blanchet, architecte, a procédé à l'analyse des offres reçues.

51 entreprises ont répondu à l'appel d'offres, parfois sur plusieurs lots.

Suite à la réunion de la commission d'ouverture des plis du 19 septembre 2024, le Conseil Municipal décide de retenir les entreprises suivantes :

LOTS	CORPS D'ETAT	ENTREPRISES RETENUES	MONTANT HT
1	DEMOLITION	GIRARDEAU TP Treize Septiers	18 550.00 €
2	TERRASSEMENT-VRD-AMENAGEMENTS EXT.	SAS AGESIBAT Aizenay	36 302.05 €
3	GROS OEUVRE	SAS MORISSET Les Lucs Sur Boulogne	59 945.98 €
4	CHARPENTE BARDAGE	ATELIER DU BOCAGE Saint Sulpice Le Verdon	207 167.01 €
5	COUVERTURE ET BARDAGE ZINC	RAVELEAU Chavagnes En Pailiers	94 628.90 €
6	MENUISERIES EXTERIEURES - SERRURERIE	GAILLARD Les Essarts	78 287.15 €
7	MENUISERIE INTERIEURE BOIS	ADM BRODU Les Essarts	51 142.30 €
8	CLOISONS SECHES	ISOLYA Aizenay	33 860.94 €
9	FAUX PLAFONDS	HERVOUET Les Brouzils	32 518.06 €
10	RETEVEMENTS DE SOL CARRELAGE	BATICERAM Gétigné	15 113.01 €
11	RETEVEMENTS DE SOL TEXTILE	LES PEINTURES PARISIENNES Paris	15 981.51 €
12	PEINTURE	EVPR Dompiere Sur Yon	9 738.45 €
13	ELECTRICITE	AMIAUD Les Brouzils	50 222.57 €
14	CHAUFFAGE VENTILATION PLOMBERIE	AMIAUD Les Brouzils	83 260.00 €

**TOTAL 786 717.93 €**



Nous vous tiendrons informés du planning des travaux ultérieurement.

Pour permettre le financement de ce projet, la Commune s'est déjà vu notifier des subventions (État et Département), à hauteur de 439 599,56 € et est dans l'attente du montant attribué par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles).

## Prorogation de la convention de mise à disposition de service d'assainissement collectif

Dans le cadre du transfert de la compétence assainissement collectif des communes membres vers la Communauté de Communes au 1er janvier 2019, une convention de mise à disposition de service pour le personnel et le matériel afférent a été mise en place du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2021, puis prorogée du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2024.

Le personnel en charge des missions liées à l'assainissement collectif, actuellement en poste aux Brouzils, reste rattaché à la Commune tout en étant partiellement mis à disposition de la Communauté de Communes pour l'exercice de ces missions. De la même manière, le matériel utilisé dans le cadre de l'exercice de cette compétence est également mis à disposition.

La Communauté de Communes indemnise la commune en fin d'année au titre de ces mises à disposition en fonction du nombre d'heures dédiées à cette compétence.

Le Conseil Municipal décide de proroger la convention de mise à disposition de service d'assainissement collectif entre la Communauté de Communes et la Commune des Brouzils, pour une durée de trois ans, soit jusqu'au 31 décembre 2027.

## École publique des Tilleuls – Participation des communes de résidence – Année scolaire 2023-2024

Le compte d'exploitation de l'école publique des Tilleuls pour l'année scolaire 2023/2024 fait ressortir un coût total annuel de fonctionnement pour la Commune de 50 239,93 €.

Le nombre d'enfants scolarisés au 1er janvier 2024, qui sert de référence pour l'année scolaire 2023/2024, est de 68.

La répartition par communes de résidences de ces 68 enfants :

- Communes des Brouzils : 62 enfants
- Commune de Chauché : 1 enfant
- Commune de la Rabatelière : 1 enfant
- Commune de la Copechagnière : 4 enfants

Le Conseil Municipal a décidé, après délibération, de fixer le montant de la participation moyenne demandée par enfant à **738,82 €** (733,91 € l'année précédente) et de solliciter auprès des communes d'origine, les sommes suivantes :

- Commune de **Chauché** : 738,82 € x 1 = 738,82 €
- Commune de **La Rabatelière** : 738,82 € x 1 = 738,82 €
- Commune de **La Copechagnière** : 738,82 € x 4 = 2 955,28 €

## Désaffectation, déclassement et cession d'une emprise du domaine public

Suite à une proposition d'achat par un particulier d'une emprise du domaine public non constructible qui ne dessert que sa propriété sise à La Caillère, et d'une surface de 576 m<sup>2</sup>, le Conseil Municipal décide d'entériner cette cession au prix de 1 € du m<sup>2</sup>, soit 576 € après désaffectation et déclassement du domaine public.

## Participation aux frais de scolarité pour un enfant en classe ULIS

Le Conseil Municipal donne un avis favorable pour verser une participation de 738,82 € pour un enfant scolarisé en classe ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) à l'école Notre Dame des Essarts.

## Location du bureau du sous-sol de la mairie – Reconduction du bail

Madame Céline PIVETEAU occupe actuellement un bureau de 15 m<sup>2</sup> au sous-sol de la mairie, où elle tient un cabinet de consultation de bien-être par le sport. Le bail de ce local arrivant à son terme, le Conseil Municipal valide sa reconduction pour une nouvelle durée d'un an avec un loyer mensuel de 125 €, incluant eau et électricité.

## Rapport d'activité de la Communauté de Communes

Le rapport d'activités 2023 de la Communauté de Communes Saint-Fulgent-Les Essarts a été présenté à l'ensemble du Conseil Municipal. Ce rapport est consultable sur le site internet : [www.les-brouzils.com](http://www.les-brouzils.com)

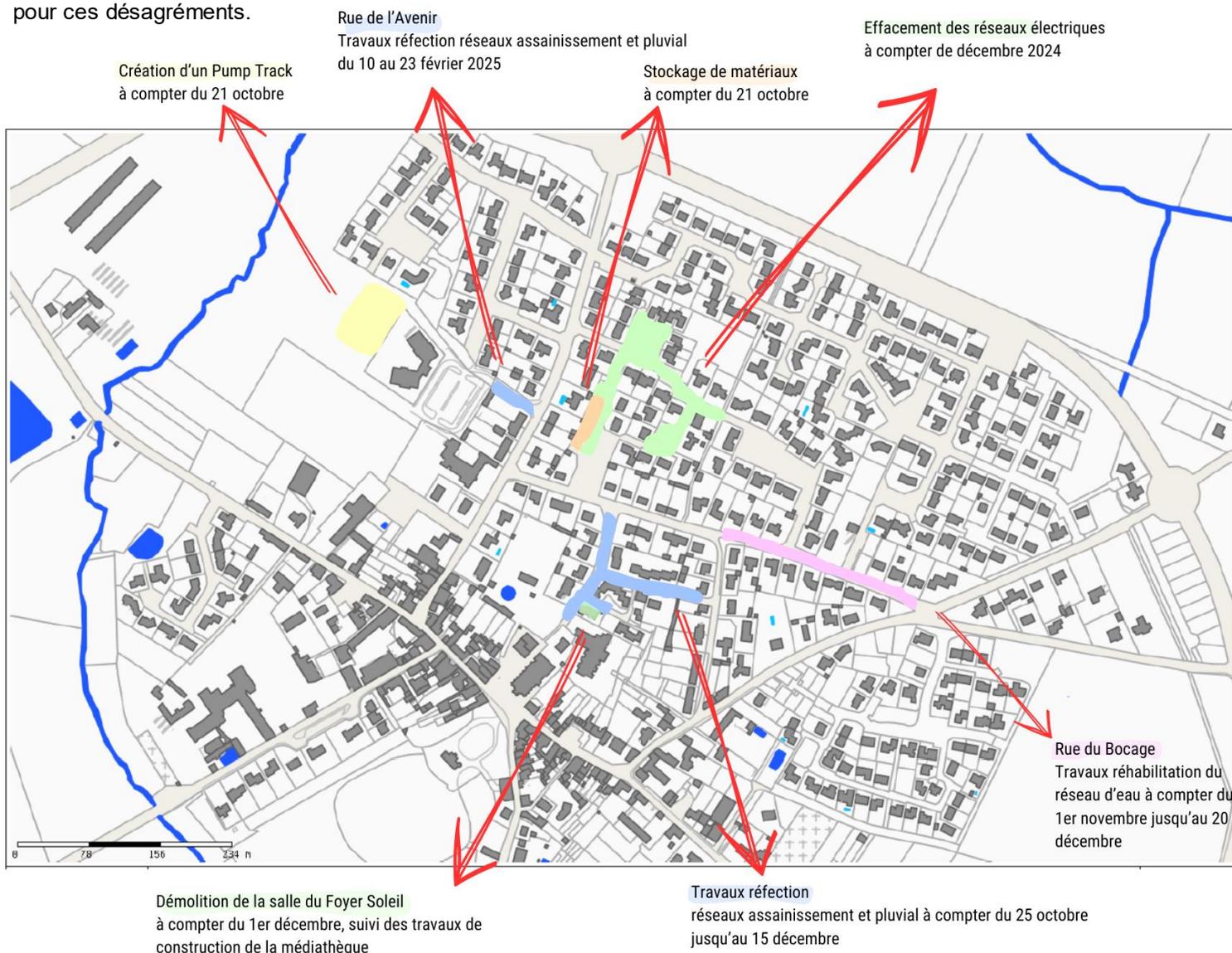
## Droit de Prémption urbain

Madame le Maire fait savoir aux membres du Conseil Municipal qu'elle n'a pas fait usage du droit de prémption qui lui est délégué pour les propriétés suivantes :

ADRESSE	RÉF.CADASTRE
6 rue du Pressoir	AE30/208

## Les travaux sur la commune

Ces travaux vont occasionner des perturbations en termes de circulation et de stationnement, merci de votre compréhension pour ces désagréments.



*Sous réserve d'ajustements selon le planning des entreprises*

## Recensement – Recrutement agents recenseurs

Un recensement de la population va être réalisé sur la commune **entre le 16 janvier et le 15 février 2025**. Pour ce faire, la commune sera divisée en 6 secteurs, nous recherchons donc 6 agents recenseurs.

Si vous êtes intéressé(e), merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + CV) à la Mairie avant le 15 novembre.



### • Missions de l'agent recenseur :

- recensement de la population sur un secteur géographique de la commune
- collecte des informations pour tous les logements des adresses confiées
- participation à 2 demi-journées de formation organisées par l'INSEE en janvier 2025 (*présence obligatoire*)

### • Période de travail : de début janvier à fin février-début mars



## Bienveillance et prudence sur les routes



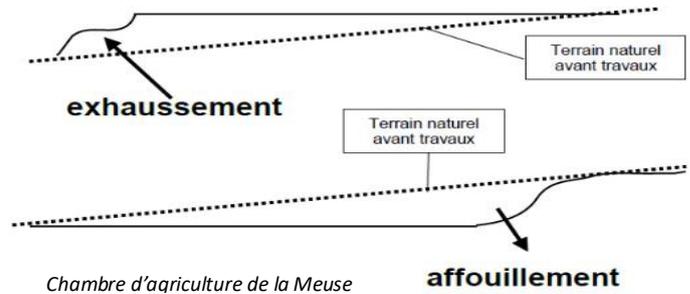
Actuellement, les agriculteurs entreprennent les travaux d'ensilage et sortent beaucoup de terre sur les routes à cause de la météo maussade de cette année.

Les passages d'engins agricoles peuvent rendre les routes boueuses et donc glissantes et dangereuses. **Soyez prudents !**

Le moral est au plus bas pour les agriculteurs suite aux conditions climatiques, de plus, les maïs sont couchés et très difficiles à ramasser. Nous comptons sur votre compréhension.

## Affouillement ou exhaussement d'un terrain en zone agricole ou naturelle

**Est-il possible de réaliser des travaux d'affouillement ou d'exhaussement d'un terrain en zone agricole ou naturelle ?** Pour rappel, les travaux d'affouillement consistent à creuser un terrain tandis que les travaux d'exhaussement consistent en une surélévation du niveau du terrain. En fonction de la superficie et de la profondeur/hauteur de l'exhaussement ou de l'affouillement réalisé, une autorisation d'urbanisme doit être obligatoirement déposée en mairie.



Aujourd'hui, le document d'urbanisme en vigueur sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Fulgent – Les Essarts, le PLUiH, **interdit systématiquement ce type de travaux en zone agricole et naturelle** lorsqu'ils ne sont pas liés et nécessaires à un projet autorisé ou d'intérêt public. En effet, ces zones sont protégées, et la plupart des travaux de construction et d'aménagement y est donc, par défaut, interdite.

Le Code de l'environnement précise également que « Toute personne valorisant des déchets pour la réalisation de travaux d'aménagement, de réhabilitation ou de construction doit être en mesure de justifier auprès des autorités compétentes de la nature des déchets utilisés et de l'utilisation de ces déchets dans un but de valorisation et non pas d'élimination. Dans le cadre de ces travaux, **l'enfouissement et le dépôt de déchets sont interdits sur les terres agricoles**, à l'exception de la valorisation de déchets à des fins de travaux d'aménagement ou de la valorisation de déchets autorisés à être utilisés comme matières fertilisantes ou supports de culture. » (Article L541-35).

Ainsi, le non-respect des dispositions du document d'urbanisme pour ces travaux, qu'ils soient soumis, ou non, au dépôt d'une autorisation d'urbanisme, est donc une infraction prévue au Code de l'urbanisme et rend son auteur passible des sanctions pénales.

Pour toute information, le service instructeur de la Communauté de Communes se tient à la disposition de chacun :

Par mail : [urbanisme@paysfulgentessarts.fr](mailto:urbanisme@paysfulgentessarts.fr)

Par téléphone : 02 51 43 81 61

Sur rendez-vous à la Communauté de communes en contactant impérativement le service au préalable



**Pour être en conformité avec le règlement européen général sur la protection des données à caractère personnel (RGPD), la commune ne publiera plus les adresses dans l'onglet État-civil.**

Nous accueillons avec joie **la naissance** de...

Gaspard MERCERON, 9 septembre 2024

Tous nos vœux de bonheur aux **mariés**...

Angéline GARNIER et Amaury DORMART, 14 septembre 2024

Avec tristesse nous vous faisons part du **décès** de...

Cécile MIGNÉ, 22 septembre 2024

Denise PINEAU, née BRUNELIÈRE, 22 septembre 2024

Florence DENÉCHÈRE, née BARRE, 25 septembre 2024

Faire un don : <https://don.ligue-cancer.net/>

# Octobre Rose 2024

Circuit de 8 kms - Départ groupé  
Dimanche 20 Octobre 9h  
Espace BROSILIS

**Nouveauté 2024** : La municipalité, solidaire d' "Octobre Rose", en partenariat avec les Sapeurs-Pompiers et les Randonneurs de Grasla,

organisent le **dimanche 20 octobre à 9h**

un rassemblement à l'Espace Brosilis avec un départ groupé.

À noter que les messieurs peuvent accompagner les dames !

Chaque participant est invité à porter un T-shirt prévu par ses soins (rose pour les femmes et bleu pour les hommes)

**Un verre de l'amitié offert par la municipalité clôturera la manifestation.**

## Les Loups Sportifs de Grasla



**LES LOUPS DÉRAILLENT**

**JEUDI 31 OCTOBRE 2024**  
**19H00 - LA PASTOURELLE LES BROUZILS**

<b>MENU ADULTE 20 €</b>	<b>MENU ENFANT 10 €</b> (-10 ANS)
1 APÉRO OFFERT	BOISSON
VELOUTÉ DE LÉGUMES	NUGGETS / FRITES
TARTIFLETTE	DESSERT
TARTE / GLACE / CAFÉ	SURPRISE

**ACCESSOIRE OBLIGATOIRE ANIMATIONS SURPRISES**

RESTAURANT RELAIS DE LA *Verdure*

**RÉSERVE TA PLACE AVANT LE 25/10**

Sonorisat yon 85



## Inauguration – La Chapelle de la Funerie



**INVITATION**

Association des Amis de la Chapelle de la Funerie des Brouzils (A.C.F.B)

### DANS LE CADRE DE LA RESTAURATION DE LA CHAPELLE DE LA FUNERIE

Michel AIRIEAU, Président,  
et les membres du conseil d'administration et tous les bénévoles  
de l'Association des Amis de la chapelle de la Funerie des Brouzils (A.C.F.B)

Après 4 années de travaux  
Ont le plaisir de vous inviter à l'inauguration de  
**LA CHAPELLE DE LA FUNERIE**

Le samedi 26 octobre 2024 à 11h devant la chapelle  
Au hameau de La Funerie, route de Saint-Georges-de-Montaigu – LES BROUZILS

Projet mené avec le soutien financier de :





## UNC – Commémoration du 11 novembre

L'Union Nationale des Anciens Combattants nouvelle génération des Brouzils, vous invite à la commémoration du lundi 11 novembre, marquant la fin de la guerre 14-18. Parents et enfants sont invités à venir nous retrouver pour cette cérémonie.

Programme :

**9h30** : messe à l'église pour la Paix, en souvenir des morts de la grande guerre, avec la présence des porte-drapeaux des communes environnantes.

**10h30** : cérémonie place du Prieuré, avec la participation du Conseil Municipal des Enfants et certains jeunes S.N.U, puis remise de médailles et allocutions.

**11h30** : défilé vers le Monument aux morts pour la cérémonie protocolaire, dépôt de gerbe et remise des médailles.

**12h** : pot de l'amitié offert par la municipalité à la caserne des pompiers.

Ce rassemblement est une étape obligatoire pour les enfants suivant le passeport du civisme.

« N'oublions pas le passé pour construire l'avenir ».

## Le Théâtre de Grasla

**RECHERCHE FEMME  
DESPEREMENT**  
UNE PIÈCE DE VINCENT DURAND  
CO-MISE EN SCÈNE KRISS BOLTEAU - BAPTISTE MINAUD  
LES BROUZILS

**OFFRE SPÉCIALE  
TARIF UNIQUE  
5€**  
pour les 100èmes  
places sur les 16 &  
17 nov 2024

QUE FAIRE QUAND VOTRE COMPAGNE DÉCIDE BRUSQUEMENT DE ROMPRE ALORS QUE VOUS COMPTIEZ SUR ELLE POUR UNE SOIRÉE BRIDGE, À LAQUELLE ONT ÉTÉ CONVIÉS VOTRE BANQUIER ET SON ÉPOUSE? TROUVER UNE REMPLAÇANTE, TOUT SIMPLEMENT! PAS SI AISÉ EN VÉRITÉ... SURTOUT QUE LES CANDIDATES, PAS TOUTES RECOMMANDABLES, SE RUENT AU PORTILLON!

**Samedis 16, 23 et 30 nov 2024**  
**Dimanches 17 et 24 nov 2024**  
**Vendredi 29 nov 2024**

Adultes : 9€ sur place - 8€ sur réservation  
Enfants (-14 ans) : 6€ sur place - 5€ sur réservation

Précédée de : "CA VA PAS LE FAIRE" une pièce d'Olivier Tourancheau.  
Mise en scène par Jérôme Macé, et interprétée par les nouvelles recrues



## Les musiciens de Grasla – Sainte-Cécile

À l'occasion de la Sainte-Cécile, la Banda des Musiciens de Grasla vous invite le **dimanche 24 novembre** à la salle Festivale, 11H, pour un apéro concert.

## Le Chêne d'Or en vacances !

Du 3 au 5 septembre, sept résidents de l'EHPAD du Chêne d'Or, et huit résidents de la Roseraie de Chauché, accompagnés de plusieurs joyeux bénévoles et personnels, ont profité d'un séjour à Bretignolles-sur-Mer.

Ainsi, les résidents ont pu apprécier les promenades en bord de mer, les bains de pieds, un petit café en terrasse, un repas à la crêperie... Ils ont eu le plaisir de recevoir la visite d'une asinerie ou encore d'un groupe de chants marins.

Un séjour riche de sourires, de bonne humeur et de beaux moments partagés sous le soleil !



## Les randonneurs de Grasla en Ardèche



Les 41 participants des Randonneurs de Grasla sont de retour de leur voyage en Ardèche, à Laurac en Vivarais. Une semaine passée à découvrir les jolis villages typiques, le plateau ardéchois avec ses forêts et ses vignobles, les gorges de l'Ardèche et la plus grande arche naturelle du monde enjambant la rivière du même nom, les sources de la Loire avec l'escalade du mont Gerbier des Joncs, et pour terminer la visite de la célèbre grotte Chauvet avec ses nombreux dessins et peintures rupestres.

Nous avons également apprécié les spécialités locales et les crus du terroir, le tout avec le soleil, dans une ambiance fort sympathique.

*Le groupe voyage.*

## Généralions Actives

Comme chaque année, « Généralions Actives » rassemble ses adhérents pour entourer les « octogénaires » de l'année. Ce sont environ 70 personnes qui se sont déplacées à la Bretonnière, au repas animé par Marie. Les membres du bureau ont remis une plante fleurie aux « fêtes » de 2024.





Municipalité – Sapeurs-Pompiers	<b>Octobre Rose</b>	<i>Dimanche 20 octobre</i>	Espace Brosilis
Les P'tites Frimousses	<b>Vide ta chambre</b>	<i>Dimanche 20 octobre</i>	La Pastourelle
Les Amis de la Chapelle de la Funerie	<b>Inauguration</b>	<i>Samedi 26 octobre</i>	La Funerie
Loups Sportifs de Grasla	<b>Soirée festive</b>	<i>Jeudi 31 octobre</i>	La Pastourelle
Union Nationale des Combattants	<b>Commémoration</b>	<i>Lundi 11 novembre</i>	Les Brouzils
Le Théâtre de Grasla	<b>Représentations</b>	<i>Samedi 16, dimanche 17 novembre</i>	La Pastourelle
		<i>Samedi 23, dimanche 24 novembre</i>	
		<i>Vendredi 29, Samedi 30 novembre</i>	
Les Musiciens de Grasla	<b>Sainte-Cécile</b>	<i>Dimanche 24 novembre</i>	La Festivale

..... Vie associative

## ADMR Entre Maine et Grasla

Le service à domicile ADMR est conventionné par le Conseil Départemental de la Vendée.

L'association locale ADMR « Entre Maine et Grasla » intervient sur les quatre communes de Chavagnes-en-Paillers, La Rabatelière, La Copechagnière, Les Brouzils et propose des services à domicile pour les personnes âgées, les personnes en situation de handicap et aux familles.

À ce jour environ 130 clients : entretien du logement, ou de la personne, téléassistance, livraison de repas, garde d'enfants etc... Des services répondant aux besoins de chacun grâce à nos 10 salariées que la crise sanitaire a mis en lumière par leur engagement de tous les jours auprès des personnes fragiles.

L'ADMR « Entre Maine et Grasla » c'est également 8 bénévoles, qui par leur présence, apportent un soutien aux personnes isolées et en perte d'autonomie. Nous recherchons activement des bénévoles pour réaliser des manifestations de convivialité, et des visites à domicile. Venez nous rencontrer.

Nous vous accueillerons du lundi au vendredi de 14h à 17h au 18 rue des Tilleuls à St Fulgent (Tél : 02 52 61 47 46 / Mail : [paysdestfulgent@admr85.org](mailto:paysdestfulgent@admr85.org) ou la permanence de Chavagnes le mardi matin de 9h à 12h, 4 place des Arcades à Chavagnes-en-Paillers). En alternance, vous serez reçu par la secrétaire ou les bénévoles :

EPAULAIS Joël (06 82 44 49 26)

GALLOT Marie-Odile (06 17 31 78 01)

Dates de nos futures manifestations (sauf le concours de belote elles sont toutes gratuites) :

- **Vendredi 25 octobre – La Rabatelière (Maison de vie) – 12h** : repas intergénérationnel entre les résidents, les personnes aidées de l'ADMR et les enfants « des P'tits loups »
- **Mardi 5 novembre – St Fulgent – 14h** : jeux d'énigmes et de logiques réservés aux clients de l'ADMR
- **Dimanche 1<sup>er</sup> décembre – Chavagnes – 14h** : concours de belote
- **Mardi 22 avril ou vendredi 25 avril – St Fulgent – 15h** : spectacle « La Grange à Baptiste »
- **En juin (date à définir)** : AG de notre association

**Sachez que si le transport vous pose problème, nous les bénévoles, nous sommes là, n'hésitez pas à nous contacter.**

